

Image not found or type unknown



## arrêt de travail pendant un contrat a dure determine

Par **bourron**, le **06/11/2008** à **14:00**

je suis actuellement en cdd en cas d arrêt maladie qui me paie et peut on mettre fin au cdd a la date d anniversaire

Par **lima1958**, le **08/11/2008** à **13:08**

d après moi avec un arrêt maladie supérieur à 3 jours la sécurité sociale doit verser des indemnités journalière, le cdd s arrêtera à la date prévue de fin de cdd si la maladie se situe pendant la période d essaie, l employeur peut toujours dire que vous ne faite pas l affaire lisez bien les termes du cdd en matière de rupture de celui ci, si vous êtes toujours en maladie à la fin du cdd il faut se réinscrire auprès de l anpe et ce sont les assedic qui prennent le relais si votre temps de travail permet de recevoir cette indemnité